

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Agence du Sport vote son budget et ses grandes orientations 2020

A l'occasion du son 4ème Conseil d'Administration, le budget 2020 de l'Agence Nationale du Sport a été adopté à la majorité. Ce CA a également permis de valider les grandes orientations stratégiques pour l'année à venir, tant en matière de Haute performance que de développement des pratiques.

Le budget global de l'Agence est en hausse (292,9M€ en 2020 vs 286,6M€ en 2019), ce qui permet de confirmer le rôle et les missions que les différents acteurs et membres fondateurs de cette gouvernance souhaitent lui confier.

194,2 M€ (66% du budget) seront consacrés au sport pour tous et au **développement des pratiques** :

- Le travail d'aide à la définition et à la structuration des projets sportifs fédéraux, initié en 2019 avec 29 fédérations, s'intensifiera et concernera 79 structures en 2020. L'enveloppe dédiée à ces projets sportifs fédéraux se verra renforcée de 3,5 M€.
- L'année 2020 sera également l'année du déploiement des projets sportifs territoriaux qui devront être construits dans le cadre d'une nouvelle organisation territoriale du sport, via les conférences régionales du sport. C'est dans le cadre de ces projets sportifs territoriaux que l'Agence maintiendra l'enveloppe de 49,7 M€ allouée en 2019 au soutien à l'emploi et l'apprentissage au plan territorial, afin notamment d'accompagner les clubs à recruter des éducateurs sportifs et des agents de développement.

La part du budget de la mission **haute performance** est stable en 2020 (90 M€), année des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo, et permettra à l'Agence d'accompagner les fédérations dans cette année importante. Il s'agira prioritairement de :

- Renforcer l'aide aux Sportifs de Haut Niveau et aux entraîneurs qui les accompagnent ;
- Continuer d'innover, avec d'une part la mise en place d'une Maison de la Performance à Tokyo, pour vivre au plus près de l'Équipe de France et accompagner au mieux ses acteurs pendant l'évènement, et d'autre part la création d'un plan national DATA et recherche (Sport DATA Hub) qui développera notamment des outils de mesure nécessaires à l'analyse et à l'optimisation de la performance.

Le budget et les orientations ainsi présentées ont été votés par une large majorité des membres réunis ce jour en Conseil d'Administration. A l'aube d'une année 2020 riche de défis pour tout le Sport Français, les échanges intervenus dans le cadre de la préparation de ce budget témoignent de l'existence d'une nouvelle gouvernance partagée pleinement opérationnelle.

Contact presse

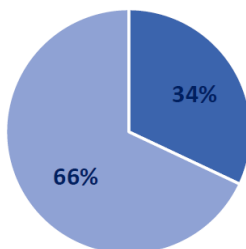
communication@agencedusport.fr

Répartition budgétaire (hors frais de fonctionnement)

DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES

194,2M€

- Projets sportifs fédéraux
- Projets sportifs territoriaux
- Soutien aux clubs
- Soutien à l'emploi
- Projets nationaux
- Equipements



HAUTE PERFORMANCE

90M€

- Soutien aux fédérations
- Soutien aux athlètes
- Soutiens aux entraîneurs/cadres
- Innovation et recherche
- Territoires et équipements

A propos de l'Agence nationale du Sport

Groupement d'intérêt public, l'Agence Nationale du Sport est née d'un modèle partenarial entre l'État, le mouvement sportif, les collectivités territoriales et leurs groupements, et les acteurs du monde économique, dans le cadre d'une profonde évolution du modèle sportif français.

Ce modèle repose sur la volonté des parties prenantes de créer au niveau national et au niveau territorial des dispositifs collégiaux de concertation et de décision, permettant une meilleure lisibilité des politiques publiques sportives et de la cohérence dans leurs financements.

Ses missions principales sont :

- De renforcer la performance sportive, notamment dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, en mobilisant les moyens financiers, humains et organisationnels nécessaires pour des soutiens personnalisés aux sportifs des fédérations sportives organisant des disciplines de haut niveau ;
- De mobiliser des moyens financiers au bénéfice du développement des activités physiques et sportives pour toutes et tous, s'inscrivant notamment dans le cadre de la pratique sportive fédérée.

Chaque membre s'engage à mobiliser, en faveur de ce projet commun et d'intérêt général, sa capacité d'influence et d'intervention pour entraîner ses adhérents et ses réseaux dans la mise en œuvre de ce nouveau modèle.



Agence Nationale du Sport
69/71, rue du Chevaleret - 75013 Paris
Email : agence@agencedusport.fr
www.agencedusport.fr

